

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



S O M M A I R E

page 4 Préambule

page 6 Sécuriser

page 8 Mutualiser

page 10 Anticiper

P R É A M



Patrice Guézou
Directeur général
de Centre Inffo

Pour l'écosystème de l'orientation et de la formation professionnelles, l'année 2018 a été largement dominée par l'élaboration puis la publication de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre et de ses décrets d'application. Permettre à chaque individu de se sentir personnellement concerné par la formation professionnelle : telle est la philosophie de cette loi qui a transformé en profondeur les règles de la gouvernance, les relations entre acteurs, les circuits de financement et les dispositifs d'accès à la formation.

De ce fait, l'activité de Centre Inffo en 2018 a été concentrée sur la réforme. Au service des décideurs et des professionnels, il a déployé son offre de service autour de trois axes majeurs : sécuriser les décisions et les pratiques, mutualiser les ressources pour développer l'activité, anticiper pour innover et renforcer la compétitivité.

Aux côtés de l'Etat, Centre Inffo a accompagné la production de la loi en mobilisant ses différentes expertises. Il a ainsi coanimé la concertation apprentissage, contribué aux travaux de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle et du Cnefop, apporté un soutien juridique à la préparation des décrets, corédigé des outils de communication sur la réforme pilotés par le ministère du Travail à l'attention des professionnels.

Afin que l'ensemble des acteurs du secteur puissent s'approprier en temps réel la nouvelle donne, sécurisent leur devenir et deviennent

eux-mêmes les acteurs du changement, Centre Inffo a mobilisé l'intégralité de ses médias : presse, sites, événements, réseaux sociaux. *Le Journal de la réforme* mis en ligne au printemps, le cycle de veille juridique et stratégique « Dessine-moi la réforme ! », plus de 150 conférences, sessions de formation et événements d'actualité réalisés par les experts de Centre Inffo sur l'ensemble du territoire ont analysé les évolutions en cours et engagé les acteurs au cœur des évolutions.

La professionnalisation des acteurs se construit aujourd'hui en combinant modalités formelles et informelles : chercher et co-construire ses ressources, échanger avec des pairs sont indispensables au développement des compétences.

C'est pourquoi Centre Inffo mutualise et actualise au quotidien un important vivier de ressources documentaires et techniques que chacun utilise selon ses besoins : tel est un premier usage des informations, analyses et bases de données disponibles sur les sites thématiques de Centre Inffo et les portails Orientation pour tous et Paritarisme Emploi Formation dont il est maître d'œuvre.

En parallèle, Centre Inffo a su favoriser en 2018 l'échange entre pairs, soit en présentiel autour de sessions de formation et d'événements fédérateurs, soit à distance en animant des communautés digitales. Le grand succès de la 15^{ème} Université d'hiver de la formation professionnelle et de la 1^{ère} UHFP Entreprise, organisée en parallèle, a démontré la forte attente des professionnels d'un





B U L L E T I N

espace d'échanges autour de ressources de qualité. Le renouvellement du Haut patronage du président de la République, la présence de la Ministre du Travail et du président du Sénat ont conforté cet événement comme le rendez-vous national de référence du secteur. C'est dans cet esprit qu'a été préparée pour janvier 2019 la 16^{ème} Université d'hiver entièrement consacrée à la loi « Avenir professionnel ».

Anticiper et innover pour rester compétitif est une nécessité dans un environnement en évolution constante. Au bénéfice des décideurs et des professionnels, Centre Inffo capte et analyse les tendances, valorise les bonnes pratiques, fait connaître les innovations sociales et technologiques.

Pour ce faire, il densifie en permanence ses partenariats avec les instances et les acteurs publics et privés de l'orientation et de la formation professionnelles et contribue avec eux à de nombreuses réalisations.

Ainsi, Centre Inffo a renforcé en 2018 sa présence auprès des partenaires sociaux, assurant pour le compte du Copanef la maîtrise d'œuvre du portail Paritarisme Emploi Formation et pour le compte du FPSPP des outils et missions à l'attention des réseaux qu'il anime.

Soutenu par l'implication de son conseil d'administration, Centre Inffo a conforté ses liens avec Régions de France et avec des Régions en bilatéral. Son conseil d'administration a été accueilli en juillet par le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les élus en charge de l'emploi et de la formation.

Sur les champs européen et international, Centre Inffo a poursuivi le pilotage des réseaux Refernet pour le compte du Cedefop et Euroguidance en lien avec l'agence Erasmus + France.

Opérateur responsable, Centre Inffo s'est adapté à son contexte en sécurisant ses procédures internes et en poursuivant la modernisation de ses outils de production et de gestion. Il a notamment mis sur une stratégie de communication lui assurant une plus grande notoriété et une plus grande visibilité, via la préparation de la refonte de ses sites internet thématiques en un site unique, l'organisation de webinaires et une présence active sur les réseaux sociaux.

Au terme d'une année annonciatrice d'évolutions importantes, Centre Inffo est prêt à adapter son organisation et son offre de service au plus près de l'esprit de la loi « Avenir professionnel » pour remplir au mieux sa mission de service public.



Louis-Charles Viossat

Président du conseil
d'administration



L'orientation et la formation professionnelles de la population active en France sont des activités régulées et réglementées. Gouvernance, financement et dispositifs font l'objet d'une réglementation complexe qui s'impose à tous : aux financeurs, aux employeurs pour la formation de leurs salariés, aux prestataires de formation, aux publics en formation. Elles sont contrôlées par l'administration et par les principaux financeurs, qu'ils soient publics, paritaires ou privés.

S É C U

L'expertise juridique de Centre Inffo

Reconnu pour sa très grande compétence juridique, Centre Inffo analyse et décrypte le droit de la formation au bénéfice, des professionnels, des décideurs et du grand public.

A travers une gamme de services et de supports adaptés, il permet à chacun :

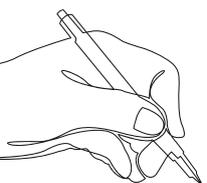
- de comprendre le fonctionnement de l'ensemble de l'écosystème formation-orientation tout au long de la vie (acteurs, gouvernance, dispositifs, financement...);
- de développer en toute sécurité une activité professionnelle centrée sur la formation, l'apprentissage et l'orientation ;
- de sécuriser des décisions stratégiques ;
- de connaître ses responsabilités, droits et obligations.

Centre Inffo, contributeur des travaux nationaux

Opérateur de l'Etat, Centre Inffo a contribué activement en 2018 aux travaux conduits par les instances européennes et nationales de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles : AFNOR, CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle), ministère du Travail, Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, CNEFOP, CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle), France Stratégie, Régions de France, COPANEF (Comité paritaire national emploi-formation), FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels), Agence Erasmus + France Education Formation.

La compréhension fine des enjeux des différents acteurs, l'ancrage de Centre Inffo au cœur des réseaux de la formation et de l'orientation, son expertise technique multidimensionnelle sont autant de gages de qualité et de fiabilité de ses productions. Sa gouvernance quadripartite (Etat, Régions partenaires sociaux, personnalités qualifiées) garantit également sa neutralité.

Les thèmes phares des contributions de Centre Inffo en 2018 ont concerné l'apprentissage, l'alternance, la gouvernance, le financement, la qualité de la formation, l'achat de formation, les certifications, les compétences, l'innovation, la sécurisation des parcours professionnels, la mobilité européenne, les langages facilitant l'interopérabilité des systèmes d'information.



5182 notices d'accords de branche

dont **407** conventions collectives consultables sur le site de Centre Inffo et sur le portail Paritarisme Emploi Formation

Sécuriser par un accompagnement sur-mesure

Dans l'environnement complexe que représente le secteur EFOP, la recherche de solutions adaptées passe souvent par une co-construction entre les acteurs impliqués et une réponse sur mesure. La méthodologie d'intervention de Centre Inffo s'appuie sur une analyse fine des problématiques rencontrées et un dialogue constant avec ses interlocuteurs pour trouver des solutions inédites et construire un outillage ad hoc.

En 2018, Centre Inffo a notamment accompagné l'AFT (Association pour le développement de la formation professionnelle dans le transport) dans le développement de sa nouvelle offre stratégique « orientation ».

Pour le compte du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), il a développé un outil digital permettant de connaître le découpage en blocs de compétences des certifications les plus demandées, facilitant l'élaboration de parcours professionnels des publics reçus par les conseillers des Fongecif.

25000
téléchargements depuis 2017 du support Focus sur la qualité des actions de formation continue-Répondre aux exigences des financeurs (3 nouvelles éditions en 2018)

28 missions d'audit de conformité juridique et d'accompagnement personnalisé auprès de prestataires de formation pour préparer l'enregistrement d'une certification au RNCP, répondre aux exigences qualité des financeurs

R I S E R

252 414 vues des 5 articles les plus lus sur le site internet des Fiches pratiques de la formation professionnelle (édition 2018)

2018, année de la réforme

La réforme de l'apprentissage et de la formation engagée par l'Etat et les partenaires sociaux en fin 2017 s'est concrétisée le 5 septembre 2018 par l'adoption de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Elle a profondément transformé les règles antérieures. Tout au long de 2018, Centre Inffo a actualisé au quotidien l'ensemble des contenus juridiques de ses produits et services.

Suivre les différentes étapes d'une réforme en cours permet aux acteurs d'anticiper l'impact des textes définitifs sur leurs responsabilités et activités futures. Au printemps 2018, Centre Inffo a mis en ligne **Le Journal de la réforme**, site en accès libre. Jour après jour, les spécialistes de Centre Inffo y ont décrypté la réforme sous tous ses angles : production législative et réglementaire, références documentaires, calendrier, analyse juridique, points de vue et débats des acteurs impliqués, mise en perspective des articles du Code du travail existants et de la loi.

Le cycle de veille juridique et stratégique « Dessine-moi la réforme ! » organisé tout au long de 2018 a rassemblé de nombreux professionnels autour des décideurs et acteurs majeurs de la réforme. **Les événements d'actualité thématiques et les sessions de formation**, organisés sur l'ensemble du territoire, de la Guyane à Montbéliard, ont facilité l'appropriation des transformations engendrées par la réforme.

À la demande du ministère du Travail (DGEFP), les experts de Centre Inffo ont contribué en 2018 à l'animation de la concertation nationale sur l'apprentissage, réalisé des études comparatives sur les systèmes en vigueur dans les pays européens (apprentissage, incitations financières individuelles pour l'accès à la formation professionnelle), conforté par un appui documentaire et juridique la préparation des dispositions réglementaires, rédigé des kits de communication à destination des professionnels (mobilité des apprentis, création de CFA, Pro-A, financement de la formation par les entreprises).



M U T U A L I S

Travailler en réseau, débattre avec toutes les parties prenantes, partager des solutions, apprendre de ses pairs et par soi-même, sont aujourd'hui indispensables à tout professionnel pour adapter ses pratiques à un environnement en constante évolution.

Dans le champ de la formation et de l'orientation, Centre Inffo crée les conditions du débat et des échanges, capitalise les expériences, anime des réseaux, développe des outils coopératifs destinés aux professionnels comme aux publics finals.

Mobiliser les ressources capitalisées par Centre Inffo

La capitalisation étant le cœur de métier de Centre Inffo, les internautes trouvent sur ses sites l'ensemble de sa production, sourcée, organisée et actualisée en continu. Chacun peut s'informer, apprendre, comparer, se situer dans son environnement grâce aux ressources disponibles en libre-service : fonds documentaire et bibliographique, outils documentaires, données juridiques, actualités régionales, nationales et européennes de la formation et de l'orientation, priorités formation-orientation des Régions, systèmes de formation des 28 Etats membres de l'Union européenne...

Au-delà de la mobilisation de ses propres expertises (droit-ingénierie-actualité-documentation-multimédia), Centre Inffo s'inscrit dans un tissu partenarial dense avec les acteurs publics et privés du secteur pour élargir le périmètre de son activité et enrichir son offre de service. Il les mobilise quotidiennement au bénéfice de la fiabilité, de la pertinence et de la qualité des ressources, productions et services qu'il propose aux professionnels.

Le portail Orientation pour tous, dont Centre Inffo est maître d'œuvre pour le compte de l'Etat, des Régions et des partenaires sociaux, est un exemple phare de cette coopération : destiné au grand public, il offre un vaste ensemble de ressources sur l'orientation, les métiers, les dispositifs et l'offre de formation en provenance de 52 branches et filières professionnelles, et de l'ensemble des acteurs publics à la source de l'information sur la formation et l'orientation. Son comité éditorial, réunit trois fois en 2018, rassemble 32 partenaires.





les chiffres 2018

E R

635

certifications dans l'outil
du FPSPP « **Certifications
et blocs de compétences** »
**réalisé pour les conseillers
du réseau des Fongecif**

**44 500 notices
bibliographiques**
(13 400 ouvrages et 31 100
revues) consultables sur le site
de Centre Inffo, mémoire vive
de la formation professionnelle
continue en France

Centre Inffo a également créé et anime
plusieurs réseaux dédiés, dont :

- le **réseau documentaire français Ariane**, qui fédère actuellement les professionnels de l'information-documentation de l'apprentissage, l'orientation, la formation et l'emploi de 16 institutions publiques. Ariane contribue notamment à l'élaboration des webographies des Universités d'hiver de la formation professionnelle et à l'actualisation de thesaurus portés par Centre Inffo ;
- le volet français du **réseau européen Refernet**, piloté par le CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle). Mobilisant plusieurs ministères, ce réseau a fourni les données et analyses nécessaires aux trois rapports annuels thématiques produits en 2018 par Centre Inffo sur les politiques de formation en France, dont les conclusions sont ensuite transmises à la Commission européenne.

1050

participants
à la **15^{ème} Université
d'hiver de la formation
professionnelle**
en janvier 2018

22 200

professionnels
ont **participé** aux

154 sessions
de **formation** et
événements d'analyse
de **l'actualité**, dont

12 700 inscrits
aux **webinaires**

3284

**fiches
métier** sur le portail
Orientation pour tous
issues de l'Onisep, de Pôle
emploi, de **52 filières
professionnelles** et des
3 fonctions publiques

3 733 860

visiteurs uniques

10 153 340

pages vues sur le
portail **Orientation pour tous**

4674

abonnés
à **Orient'action**,
la **lettre numérique
mensuelle** de l'orientation
réalisée **en partenariat**
avec l'**Onisep** et éditée
par **Centre Inffo**



Débattre, échanger, confronter ses idées et pratiques

Participer aux événements d'actualité pour dialoguer avec les acteurs du changement

Université d'hiver de la formation professionnelle, manifestations liées à l'actualité du secteur : chaque événement porté par Centre Inffo conjugue un apport de contenu expert et l'opportunité d'échanges entre professionnels du secteur EFOP et acteurs du changement, sur les champs politique, organisationnel, pédagogique. Ces rencontres avec les décideurs sont perçues par les participants aux événements comme une valeur ajoutée très forte.

Optimiser ses pratiques à travers des communautés de pairs

Echanger entre pairs constitue un levier très opérationnel pour améliorer et optimiser ses pratiques. Ainsi, Centre Inffo a développé des ateliers de pratiques sur la qualité, ainsi qu'un réseau social fermé destiné aux prestataires de formation (161 en 2018).

Centre Inffo a créé en partenariat avec l'Université ouverte des compétences (VODC) et le réseau des Carif-Oref la communauté digitale des conseillers en évolution professionnelle (ComCEP). Impulsée par la DGEFP, en lien avec les Régions et cofinancée par les cinq opérateurs nationaux du CEP, la ComCEP a permis à 720 conseillers en 2018 d'échanger sur leurs pratiques et de répondre de façon optimale aux besoins des publics qu'ils accompagnent.

Centre Inffo contribue par ailleurs à plusieurs outils collaboratifs portés par ses partenaires, dont la plateforme EPALE (Erasmus + France Education Formation) destinée aux acteurs de la formation en Europe.

Dans un environnement en constante évolution, les métiers et les organisations se transforment en permanence, les mobilités professionnelles se multiplient. Connaître et anticiper ces transformations donne des atouts pour s'y préparer et saisir les opportunités futures.

La contribution de Centre Inffo aux travaux des instances nationales, ses liens avec tous les réseaux d'opérateurs de la formation et de l'orientation lui confèrent une position unique pour capturer et analyser les tendances réglementaires, organisationnelles, pédagogiques qui se dessinent et pour valoriser les innovations développées dans ce sens. Il est l'acteur national de référence pour accompagner les professionnels et les organisations dans leurs projets d'évolution et vers l'innovation.

ANTICIPER

Capter et analyser les tendances du secteur

Doté d'une mission de service public d'accompagnement des politiques de formation et d'orientation conduites par l'Etat, les Régions et les partenaires sociaux, Centre Inffo assure une veille permanente et quotidienne sur les évolutions politiques, institutionnelles et réglementaires du secteur. Il accompagne de nombreux opérateurs (collectivités territoriales, entreprises et prestataires de formation) dans la mise en œuvre de stratégies et de dispositifs de formation-orientation. De ce fait, il est un fin connaisseur de leurs besoins et de la diversité des réponses organisationnelles et pédagogiques apportées.

Veille documentaire, proximité des décideurs et des opérateurs lui permettent d'analyser et de relayer les tendances sur ses nombreux supports : la presse d'actualité (Le Quotidien et Inffo Formation), la lettre de veille stratégique hebdomadaire *Aperçu formation*, les ouvrages dédiés, le site internet et ses rubriques thématiques dédiées. Les prestations orales, sessions de formation, événements d'actualité et missions de conseil intègrent systématiquement les nouveautés du sujet traité. Des cycles de veille juridique et stratégique ont été organisés en anticipation de la publication de la loi Avenir professionnel.

En 2018, Centre Inffo a réalisé pour le compte du CEDEFOP une étude consacrée aux transformations de la formation professionnelle qui répondent aux enjeux de la digitalisation, de l'intelligence artificielle et des mutations du travail. Il a également organisé des sessions de formation relatives aux nouveaux outils de gestion de la formation et aux nouveaux modèles économiques choisis par les prestataires de formation.

Connaître la prospective des métiers

Concernant l'avenir des métiers, Centre Inffo réalise et diffuse sur le portail Orientation pour tous des synthèses d'études prospectives sur les métiers à partir des travaux du réseau Emploi-Compétences de France Stratégie, des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications de branche (OPMQ) et des observatoires régionaux emploi-formation (OREF).





Innover pour répondre aux attentes des individus, des entreprises, des territoires

La formation professionnelle est propice au développement de l'innovation et la loi Avenir professionnel l'encourage : innovation sociale avec l'ouverture des modalités de développement et de reconnaissance des compétences, soutien aux nouveaux opérateurs de type start-up, innovation technologique avec l'usage des applications et le recours à l'intelligence artificielle.

Centre Inffo participe à plusieurs expérimentations d'innovation sociale.

En développant depuis 2016 la ComCEP, communauté digitale des conseillers en évolution professionnelle continue, Centre Inffo et ses partenaires ont pour objectif de proposer une nouvelle modalité de professionnalisation aux différentes institutions nationales en charge de la délivrance du CEP : ouverte, transversale, interinstitutionnelle, dynamisée par l'initiative de chaque conseiller. Une doctorante en convention de recherche CIFRE signée entre Centre Inffo et les laboratoires de recherche Eduter-Agrosup Dijon et Cnam en étudie l'impact depuis 2018.

Centre Inffo assure une présence hebdomadaire à la Cité des métiers-Universciences de Paris la Villette sur le pôle « Organiser son parcours professionnel et de formation ». Ce lieu privilégié d'observation lui permet de connaître plus finement les attentes du grand public et d'adapter son offre de service en conséquence (ateliers collectifs).

Valoriser l'innovation du secteur

Centre Inffo relaie et valorise l'innovation du secteur. Des rubriques « Innovation » alimentent régulièrement sa presse d'actualité et sa production documentaire. Sa proximité avec le FFFOD, Forum des acteurs des formations digitales dont il est membre fondateur, facilite l'identification des innovations en lien avec la digitalisation.

Il édite tous les deux mois la **Lettre de l'innovation en formation**, production numérique. Les événements qu'il organise sont l'occasion de valoriser des acteurs de l'innovation. Avec le réseau Euroguidance, Centre Inffo a co-organisé en 2018 la conférence nationale « Orientation et intelligence artificielle ». Débats de prospective et ateliers d'échanges ont fait connaître des pratiques émergentes, portées notamment par des start-up, au service de l'orientation, des certifications et de l'évaluation des compétences.

Il s'engage avec ses partenaires dans des actions qui récompensent les projets innovants : il a participé en 2018 au jury du prix OCIRP Handicap, a co-organisé les Trophées de l'innovation en formation, avec le COPANEF, le FPSPP et l'Agence Erasmus+ France, dont les prix ont été remis lors de la 15^{ème} Université d'hiver de la formation professionnelle, du 31 janvier au 2 février 2018 à Biarritz.

Cette édition était intitulée « Compétences, transitions, pratiques : le défi de l'innovation ». Elle a mis en avant des usages et outils innovants (notamment portés par des start-up), et a expérimenté le FabLab des pratiques d'intelligence collective en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise.

les chiffres
2018

5851 abonnés
à **La lettre
de l'innovation
en formation**, lettre
bimestrielle gratuite sur
les pratiques innovantes
dans le domaine de la
formation professionnelle

98 dossiers
de candidatures
52 examinés,
5 lauréats pour les
INNOV'TROPHÉES
de la formation



Centre pour le développement
de l'information sur la formation permanente
4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. 01 55 93 91 91
Fax. 01 55 93 17 28
www.centre-inffo.fr